

REGLEMENT

ARTICLE 1

L'association Fureur du Noir (Lamballe) et la médiathèque de l'Ic (Pordic) organisent conjointement un concours de nouvelles annuel, dans le cadre de La Noiraude, le fonds spécialisé de nouvelles noires et policières francophones de la médiathèque de l'Ic, et du Festival Noir sur la Ville, organisé chaque année à Lamballe.

ARTICLE 2

Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne physique n'ayant jamais publié ni roman, ni recueil de nouvelles. (Les nouvelles parues dans des journaux, revues et fanzines ou dans des ouvrages collectifs n'entrent pas dans cette catégorie). Les membres du jury, les organisateurs et les membres de leur famille ne sont pas autorisés à concourir. Les mineurs devront fournir une autorisation parentale de participation. Les lauréats publiés dans les recueils « **Mariez-les !** » et « **Dur à cuire** » ne sont pas admis à concourir.

ARTICLE 3

Les participants doivent écrire une nouvelle, noire ou policière, mettant en scène le personnage du Poulpe, tel que présenté par les éditions Baleine :

Le Poulpe est un personnage libre, curieux, contemporain, qui a eu quarante ans en l'an 2000. C'est quelqu'un qui va fouiller, à son compte, dans les désordres et les failles apparents du quotidien. Quelqu'un qui "démontre" toujours de ces petits faits divers qui expriment, à tout instant, la maladie de notre monde.

Ce n'est ni un vengeur, ni le représentant d'une loi ou d'une morale, c'est un enquêteur un peu plus libertaire que d'habitude, c'est surtout un témoin.

ARTICLE 4

La nouvelle doit être inédite et avoir un **titre en forme de jeu de mots** en rapport avec son intrigue.

Elle doit se présenter sous la forme d'un manuscrit en langue française, dactylographié comporter entre **10 et 12 000 signes maximum**. Elle doit être imprimée au format A4, pages numérotées et agrafées, avec **double interlignage** et composée en « Times New Roman » taille 12 (soit environ 1500 signes par page).

ARTICLE 5

Les participants adresseront leur texte de deux manières :

- **Par internet**, en fichier au format **“.doc”** à :
fureurnoiraude@laposte.net
et

- **Par voie postale**, en **6 exemplaires**, avant le **samedi 5 décembre 2015** (cachet de la poste faisant foi) à :
La Fureur du Noir
« Concours de nouvelles 2015 »
BP 10501
22405 LAMBALLE Cedex

ARTICLE 6

Les manuscrits ne seront pas rendus. Les participants ne peuvent envoyer qu'une seule nouvelle. Le seul fait de présenter sous leur nom une œuvre au concours implique de la part des participants qu'ils garantissent en être bien les auteurs.

ARTICLE 7

Afin de préserver l'anonymat, chaque participant portera sur le bulletin d'inscription figurant sur ce règlement, ses nom, prénom, adresse, âge et téléphone en lettres d'imprimerie, ainsi que le titre de sa nouvelle. Ce bulletin sera placé **dans une enveloppe cachetée** à joindre aux 6 exemplaires de la

nouvelle. Aucune mention ne doit être portée, ni sur l'enveloppe, ni sur le manuscrit, permettant de déterminer l'identité de son auteur (nom, pseudonyme, signature, paraphe, dessin, adresse...). Si le participant est mineur, l'autorisation parentale doit se trouver dans cette même enveloppe cachetée.

ARTICLE 8

Un pré-jury procédera à une première lecture des textes reçus. A l'issue de cette lecture, une sélection de nouvelles sera lue par chacun des membres du jury final. Ce jury, composé de membres de l'association Fureur du Noir, de la Noiraude et d'un membre des éditions Baleine, décernera en toute indépendance les prix parmi les œuvres présentées.

L'originalité des nouvelles, leur style, le **respect des consignes énoncées aux articles 3 et 4** seront les critères de jugement.

Il ne sera envoyé aucun avis écrit sur la qualité des nouvelles reçues.

ARTICLE 9

La proclamation des résultats aura lieu à Pordic (Côtes d'Armor) au Printemps 2016.

Les lauréats publiés seront invités au festival Noir sur la Ville de Lamballe (Côtes d'Armor) à l'occasion de la publication du recueil, en novembre 2016. La présence des lauréats ou de leur représentant est souhaitée lors de la cérémonie officielle de proclamation des résultats, ainsi qu'au festival Noir sur la Ville.

ARTICLE 10

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours, son organisation ou ses résultats ne sera admis. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Tout candidat ne respectant pas ce règlement sera déclaré hors-concours.

LES PRIX

1^{ER} PRIX : Publication en recueil

Les meilleures nouvelles seront éditées en recueil et accompagneront des nouvelles de Pascale Dietrich, Pascale Fonteneau, Jean-Hugues Oppel, Jean-Bernard Pouy et Marc Villard.



Ce recueil sera publié par les éditions BALEINE et sortira en novembre 2016.

Un document contractuel sera établi entre les éditions Baleine et les auteurs des nouvelles gagnantes. La publication sera subordonnée à l'acceptation par l'auteur des conditions fixées par ce document contractuel.

2^E PRIX : Le recueil du concours

Les auteurs des nouvelles arrivées en sélection finale recevront un recueil de ce concours 2016.

NOM :
Adresse :
Code postal :
Mel :
Titre de la nouvelle :

Ville :

Prénom :

Tél :

Age :

BULLETIN D'INSCRIPTION (A REMPLIR IMPERATIVEMENT)

"Noir sur la ville" est le festival du roman noir de la ville de Lamballe (Côtes d'Armor), organisé par l'association "La Fureur du Noir".

Ce rendez-vous incontournable du polar en Bretagne se déroule chaque année fin novembre. Cette année, il aura lieu les 13, 14 et 15 novembre 2015.

Infos :
noirsurlaville.fr



La Noiraude est le fonds spécialisé de nouvelles noires et policières francophones de la médiathèque de l'Ic (Pordic, Côtes d'Armor), crée en octobre 1999. Ce fonds est constitué pour l'instant d'e plus de 5 500 nouvelles. Il s'accroît progressivement, s'approchant chaque jour de son ambition initiale : devenir un fonds de référence pour la nouvelle noire et policière d'expression française.

Contact / infos :

Médiathèque de Pordic - 02 96 79 10 12
mediatheque@pordic.fr
mediathequedelabaie.fr
lanoiraudepordic.wordpress.com

ATTENTION : se référer à l'article 7 du règlement pour l'envoi du bulletin.



LE POULPE

Jusqu'au 5 décembre 2015

